



Association belge des Collectionneurs asbl  
Avenue des Armures, 21  
1190 BRUXELLES  
Tél. : 02/343.78.39  
Compte : 068-2477604-57  
E-mail : [f.dubois@abc-armes.be](mailto:f.dubois@abc-armes.be)  
Site Web : [www.abc-armes.be](http://www.abc-armes.be)

## **Compte rendu de l'assemblée générale du 24 octobre 2010**

### **Présents**

Nous étions vingt participants. L'association BVVW était représentée par son président et je l'en remercie. Trois de nos membres se sont excusés. Tous les autres ne se manifestent pas.

### **Ordre du jour**

Les points suivants ont été abordés et soumis à discussion ; aucun n'a fait l'objet de grandes contestations.

1. **Importance d'être et de rester nombreux**, de sorte à nous revendiquer d'un grand nombre de membres, avec l'association flamande BVVW et les autres associations qui ont un objet voisin du nôtre, la Srama, notamment, lors des problèmes qui s'annoncent.
2. **Lien entre tir et collection**. C'est par le tir que l'on vient à la collection et tout tireur devient vite un peu collectionneur. Ce sont par les armes à feu, et de gros calibre, que l'on en vient aux disciplines olympiques : 22LR et 4,5 à air, mais aussi aux disciplines de l'Union internationale de tir, devenue ISSF sous la domageable pression de l'anglais ; c'est ensuite que l'on en vient aux vraies disciplines initiales de l'URSTB-f : le fusil d'ordonnance et la récente discipline régionale : le pistolet d'ordonnance. D'où l'idée de se constituer en société de tir, non pas pour l'organisation de concours, que nous laissons volontiers à l'URSTB-f, mais simplement dans le cadre des essais et entretiens prévu par l'arrêté bien connu.
3. **Choix d'un stand de tir**. Notre secrétaire est aussi le président d'un stand qu'il nous a proposé ; mais il se fait que celui-ci est limité au 357 magnum. Or, ce calibre est plutôt celui à partir duquel nous commençons ! Le blindage du CTM de Wavre permet tous les calibres, à conditions que les ogives n'aient pas de noyau d'acier. Nous proposerons prochainement une séance d'essais, ouverte aux membres de BVVW, dans une périodicité à déterminer, en cours de négociation avec les exploitants du stand.
4. Présentation de l'**idée que nous ne sommes pas une société commerciale** du type de celles qui dépannent les voitures. Nous n'offrons rien, sauf le nombre dont nous nous revendiquons pour faire valoir notre point de vue auprès des autorités, le cas

échéant. Ce point a fait l'objet d'une contestation, de sorte que nous « offrirons », sous peu, la location du stand du CTM, celui à 25 m, qui n'a pas de limitation de calibre, contrairement à celui à 100 m.

Notre secrétaire a développé le point sur **les dernières dispositions légales et réglementaires** : un arrêté sur l'immatriculation des armes et les formulaires lors de cession de pièces entre personnes agréées, qu'ils soient collectionneurs ou armuriers.

Nous persévérons dans notre intention de poursuivre nos contacts avec les pouvoirs publics. M. Ide, la plume du ministre de la justice en matière d'armes, m'a écrit qu'il ne souhaitait pas de rendez-vous tant qu'il n'y avait pas de gouvernement.

### Seconde partie de la réunion: présentation de quelques belles armes

Merci, à tous ceux qui ont bien voulu présenter certaines de leurs belles pièces.

### Séance de « tests et entretiens »

#### **Pour le clin d'œil :**

1. merci à celui qui s'est placé derrière les handicapés (nous en avons 2 sur les 20 présents !)
2. merci aussi à celui qui a bien voulu balayer tout, tout seul, quand tous les autres s'étaient opportunément éclipsés en fin de séance.

### Manifestations suivantes :

1. Le 31 octobre prochain, nous avons loué un stand à la bourse de Ciney essentiellement pour BVVW, car il n'est pas encore certain que nous puissions y être représentés, à l'heure où j'écris ces lignes. Ici encore, j'invite tout le monde à passer, ne fût-ce que sur le chemin d'une promenade en famille en Ardennes.
2. La Srama organise une bourse au Cinquantenaire, le dimanche 31 octobre prochain.
3. La prochaine assemblée, comparable à celle-ci, est prévue en mars ou avril 2010.

### Notre site Internet : [www.abc-armes.be](http://www.abc-armes.be)

Notre site devrait être enrichi et étoffé prochainement ; j'invite tous les membres à le consulter périodiquement.

### Appel à cotisation pour 2011

Je profite de ce courrier pour demander à tous de bien vouloir renouveler **d'ores et déjà** notre cotisation annuelle, fixée à **20 €**, par virement sur notre compte : **068-2477604-57**, ouvert au nom de notre association, (cf. en-tête) et cela parce que nous disposons pas de secrétariat professionnel pour relancer les membres. Un montant de cotisation est une obligation légale pour notre statut d'a.s.b.l. **Mentionnez** s.v.p. en communication **votre adresse mail**, à défaut, **votre adresse postale**.

Bien cordialement,

François Dubois  
Président